

Course Pédestre

Autour de Gargas

SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021

PARCOURS
NATURE DE 6 KM
DEPART 14H35

MARCHE 6 KM NON CHRONOMETREE

PARCOURS NATURE DE 15 KM
70% DE CHEMIN
DEPART 14H30

COURSE
ÉCO-RESPONSABLE

INSCRIPTIONS SUR
ONSINSCRIT.COM

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

AVENTIGNAN
GROTTES DE GARGAS / NESTPLORIA

Organisé par A.C.M. RUNNING CLUB

Renseignements : Annick BELLILE 06 22 61 23 62

Sur le site <http://acmrunningclub.jimdo.com>



INFORMATIONS PRATIQUES

PROGRAMME



11 H à 14 H - RETRAIT DES DOSSARDS

14 H 30 - DEPART 15 KM

14 H 35 - DEPART 6,2 KM

14 H 40 - DEPART MARCHÉ

DOTATIONS



1 lot aux 200 premiers inscrits.

6,2 Km : les 3 premiers du classement Scratch, Femmes Hommes, le 1^{er} cadet et le 1^{er} junior.

15 Km : les 3 premiers du classement Scratch, Femmes Hommes, le 1^{er} junior.
Podiums sur le site d'arrivée.

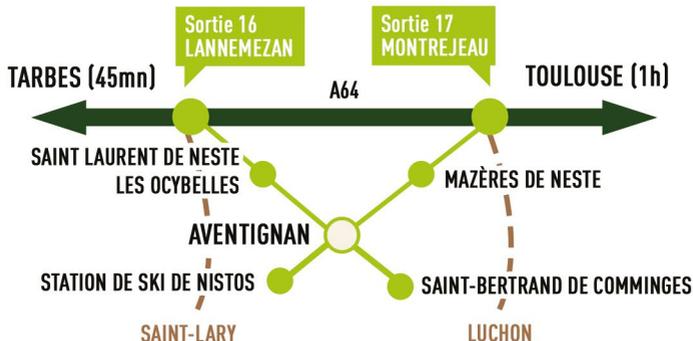
2 PARCOURS



6,2 KM : Parcours vallonné nature (course et marche) 130m de D+

15 KM : Route - 70% de chemins. 260m de D+

PLAN D'ACCES



BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription le 25/11/2021

Limité à 250 dossards pour les deux courses

INSCRIPTIONS

Epreuve du 6,2 km ouverte aux coureurs nés à partir 2006

Epreuve du 15 km ouverte aux coureurs à partir de 2004

Pass sanitaire anti Covid obligatoire pour toutes les participants

Par internet jusqu'au jeudi 25 Novembre 2021 à minuit sur le site onsinscrit.com

Par courrier à l'adresse suivante : Vincent Hammerlin 167 voie Romaine 65130 Capvern

Pas d'inscription sur place

RETRAIT DES DOSSARDS

le samedi 27/11 à partir de 11h

Nom : Prénom : Sexe : H F

Date de naissance : Téléphone :

Adresse :

Email :

Ville : Code postal :

6,2km= 7€

15 km =13€

marche= 6€

Je suis licencié FFA, UFOLEP, FSGT athlé, FSCF athlé, je joins une photocopie de la licence

N° licence : CLUB :

Je ne suis pas licencié je joins un certificat médical de non contre indication de la pratique du sport en compétition, daté de moins d'un an.

Je suis mineur(e) non licencié(e), je joins une autorisation parentale.

Toute inscription implique l'acceptation et le respect du règlement et la charte du coureur.

Fait à : Le :

Signature :

REGLEMENT GARGAS 2021

L'ACM. RUNNING CLUB se réserve le droit de modifier au dernier moment le parcours, en cas d'intempéries voir d'annuler la compétition.

Pass sanitaire anti Covid obligatoire

- 1/ Inscriptions obligatoires sur internet (sur le site onsincri.com) aucune inscription ne sera possible sur place.
- 2/ La charte post Covid-19 doit être obligatoirement lu et acceptée au moment de l'inscription.
- 3/ Les bénévoles devront également présenter le pass sanitaire, lire et signer la charte du bénévole.
- 4/ Le port du masque est obligatoire dès l'entrée sur le lieu de l'organisation et jusqu'à la prise du départ de la course ainsi qu'à l'arrivée. Le coureur doit donc garder sur lui son masque tout au long de la course.
- 5/ Chaque coureur participe sous son entière responsabilité et doit s'assurer de sa condition physique. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'une quelconque défaillance physique, d'un accident, incident ou vol.
- 6/ Les cadets et les cadettes ne sont autorisés à participer que sur la course de 6,2 km.
- 7/ L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile.
- 8/ Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de la licence.
- 9/ Les concurrents non licenciés devront s'assurer individuellement.
- 10/ Le simple fait de participer implique la connaissance, l'acceptation et le respect du présent règlement et du code de la route.
- 11/ 2 ravitaillements sur la course. Chaque coureur aura avec lui son éco cup qui lui permettra de boire aux ravitaillements et à l'arrivée
- 12/ Les accompagnateurs ne sont pas autorisés sur le parcours.
- 13/ Le ravitaillement d'arrivée sera individualisé.
- 14/ Lors de la remise des prix obligation de porter le masque.
- 15/ Les coureurs s'engagent à ne rien jeter sur le parcours.

Merci de votre compréhension et profitez bien du site.



Commune d'Aventignan

